

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 9 mai 2017 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Mario Lasalle :

Daniel Leblanc
André Picard
Sylvie Frigon

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2017-0905-214

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2017-0905-215

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le président d'assemblée permet une période de demandes verbales à la personne présente dans la salle.

2017-0905-216

AJOURNEMENT

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner au lundi 15 mai à 19 h ;

ADOPTÉ

La séance est levée à 19 h 28.

Mario Lasalle, maire suppléant
et président d'assemblée

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.